Editorial

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objekttyp: **Postface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **36 (1956)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Editorial

L'utilisation industrielle de la désintégration atomique, étape indispensable de l'âge économique moderne, suppose la mise en œuvre de moyens si considérables en capitaux, en installations et en hommes, qu'elle impose des solutions fondamentalement différentes de celles qui ont cours dans la production classique d'énergie et d'articles industriels.

Il est inconcevable tout d'abord que l'entreprise privée du mode capitaliste parvienne seule à réunir ces moyens. Elle peut et doit prendre une part prépondérante dans le développement des recherches, des techniques et des matériels, être à l'origine des progrès et des initiatives, mais l'intervention de l'État paraît indispensable devant l'énormité des tâches à accomplir, spécialement en ce qui concerne la recherche et l'expérimentation; les dépenses qui en résultent doivent être réparties entre tous les détenteurs de la puissance économique de la nation.

Il faut même aller plus loin : aucun pays européen ne peut mettre sur pied à lui seul une politique nationale de l'énergie nucléaire : les programmes indispensables sont à la mesure des grands ensembles économiques, des continents. Ils doivent être conçus à l'échelle européenne.

Nous sommes à une époque où l'on sent dans tous les domaines la nécessité d'innover, de faire éclater des cadres devenus trop étroits, d'élaborer des plans d'action à l'échelle internationale. Ne faut-il pas se réjouir dès lors de disposer, comme champ d'expérimentation, d'une matière totalement nouvelle, qui n'est pas encore envahie d'un réseau d'intérêts particuliers, de privilèges, de « lobbys », qui s'opposeraient à toute solution hardie. L'européisation de l'énergie nucléaire apparaît dès l'abord moins difficile à réaliser que celle du charbon et de l'acier, à laquelle M. Robert Schuman a attaché son nom et dont on connaît le succès.

Reste à savoir par quels moyens doit être résolue cette union. Intégration ou coopération ? Nous avons réuni autour d'une table ronde les partisans des deux solutions. Pour notre part, nous souhaitons vivement que les experts s'entendent sur une formule de conciliation qui consiste à encourager sans réserve les efforts accomplis vers l'Euratom, et à les « intégrer » en quelque sorte dans le cadre plus large que constitue l'Organisation européenne de coopération économique, afin de permettre à tous les membres de cette organisation de participer à l'action commune sans devoir renoncer pour autant à des principes essentiels.

L'avenir de l'Europe dépend du réalisme et de l'esprit de décision de ses dirigeants dans ce domaine.

Chambre de commerce suisse en France